

INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE CUBLAC

Elles auront lieu aux dates suivantes :

vendredi 27 mars 2020 de 15h00 à 17h00

et vendredi 3 avril 2020 de 8h30 à 9h30

En cas d'impossibilité à ces moments-là, veuillez appeler pour prendre rdv.

Pièces à fournir :

- justificatif de domicile (les enfants provenant d'autres communes que Cublac et Villac seront inscrits sur une liste d'attente)
- photocopie du livret de famille
- photocopies des vaccinations effectuées ou certificat médical de contre-indication.

Si l'enfant a déjà été scolarisé, vous devez présenter en plus :

- un certificat de radiation de l'école d'où vient l'enfant
- les livrets d'évaluation.

(Ces documents pourront être donnés ultérieurement.)